



Stratégie énergétique et environnementale de la Défense

Maîtriser l'efficacité énergétique et la durabilité :
La Défense et les perspectives d'avenir

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	III
1. Présentation	1
2. Efficacité énergétique	7
3. Opérations durables	17
4. Achats écologiques	21
5. Biens immobiliers durables	25
6. Conclusion	29
Annexe 1: Objectifs, cibles et BPR de la SEED	31

MESSAGE DU MINISTRE



Je suis fier de présenter la nouvelle *Stratégie énergétique et environnementale de la Défense*. Ce plan d'avenir précise l'engagement du ministère de la Défense nationale (MDN) à transformer son approche relative à la gestion de l'énergie et de l'environnement. En tant qu'un des plus importants propriétaires fonciers du gouvernement du Canada et son plus grand consommateur d'énergie, le MDN doit continuer d'innover et d'investir dans la technologie environnementale éprouvée la plus récente. Le leadership et les efforts de tous sont essentiels à l'atteinte de nos engagements en matière de durabilité et permettront de laisser un environnement sain à nos enfants et à nos petits-enfants.

Comme je l'ai annoncé récemment dans la politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement*, le MDN s'est engagé à écologiser la Défense. La *Stratégie énergétique et environnementale de la Défense* orientera ces

efforts en mettant l'accent sur quatre principaux objectifs : l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réalisation d'opérations durables, l'écologisation des processus d'approvisionnement du MDN et la construction de biens immobiliers durables.

D'ici 2020, le MDN s'engage à investir 225 millions de dollars dans des projets d'infrastructure qui aideront à réduire l'empreinte carbone du Ministère et ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2030. Le MDN mettra en place des contrats de rendement éconergétique et des plans de travail sur les espèces en péril dans toutes les bases et escadres du Canada. Nous examinerons toutes les options d'approvisionnement selon une perspective écologique, en faisant de l'environnement une priorité à chaque étape, et nous continuerons d'aliéner nos bâtiments sous-utilisés ou de leur donner une nouvelle vocation. Ces cibles, ainsi que celles énoncées dans cette stratégie, permettront au MDN d'atteindre ses objectifs en matière d'environnement et de réduction de gaz à effet de serre.

Par ce document, le MDN se joint à nos alliés pour trouver des moyens novateurs d'appuyer la réussite opérationnelle tout en respectant le droit des Canadiens de vivre dans un environnement sûr et sain et l'engagement des Forces armées canadiennes à assurer une gérance responsable de l'environnement tant au pays que dans le cadre d'opérations de déploiement. Le défi est de taille, mais notre détermination l'est tout autant.

L'honorable Harjit S. Sajjan, C.P., OMM, MSM, CD, député

An aerial photograph of a coastal town, likely in Norway, showing a mix of residential and industrial buildings, a harbor with a large ship, and a surrounding forested area. A semi-transparent teal rectangle is overlaid on the right side of the image, containing the text '1. Présentation' in white. The town is built on a peninsula or a narrow strip of land, with a large body of water to the left and a smaller inlet to the right. The buildings are mostly multi-story structures with various roof colors, including red, white, and blue. There are several parking lots filled with cars. In the background, a large ship is docked at a pier, and a construction crane is visible. The surrounding landscape is lush with green trees and vegetation. The water is a deep blue color, and there are some rocky outcrops in the sea.

1. Présentation



PRÉSENTATION

1.1 L'avenir des forces militaires du Canada

La politique de défense *Protection, sécurité, engagement* établit une nouvelle vision pour les Forces armées canadiennes (FAC). Dans cette vision, le Canada assure :

- **la protection au pays** à l'aide de forces armées prêtes et aptes à défendre sa souveraineté, à apporter une aide en cas de catastrophe naturelle, à appuyer les opérations de recherche et sauvetage, ou à répondre à d'autres urgences;
- **la sécurité en Amérique du Nord** active au sein du partenariat de défense renouvelé avec le NORAD et avec les États-Unis;
- **l'engagement dans le monde** en faisant participer la Défense dans les opérations canadiennes contribuant à la stabilité et à la paix dans le monde.

Afin de concrétiser cette vision, les FAC procèdent à une transformation qui les rendra plus modernes, plus agiles et mieux équipées pour relever les défis uniques du 21^e siècle, notamment la montée du terrorisme, les impacts des changements climatiques et les vulnérabilités associées au domaine spatial et au cyberspace. Les projets historiques de réfection et de modernisation au sein des FAC qui découlent de cette politique offrent une occasion unique

de s'appuyer sur une longue expérience de gérance de l'environnement et de faire de nouveaux progrès dans l'écologisation de la Défense.

1.2 Un nouveau rôle pour la Défense en gestion de l'énergie et de l'environnement

Depuis de nombreuses années, le gouvernement du Canada priorise une approche de développement durable pour la gestion de ses activités. L'ancienne Stratégie environnementale de la Défense fournissait, avec la Stratégie fédérale de développement durable, l'orientation dont la Défense avait besoin pour continuer d'évoluer en tant qu'organisation durable et responsable sur le plan environnemental. Une orientation générale comparable en matière de gestion de l'énergie n'existait pas. Reconnaisant l'importance de la gestion responsable de l'énergie et de l'environnement dans le contexte stratégique d'aujourd'hui, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les FAC ont élaboré une stratégie intégrée en matière de gestion de l'énergie et de l'environnement, la Stratégie énergétique et environnementale de la Défense (SEED). La SEED constitue une nouvelle approche en matière de politique intégrée sur l'énergie, en la considérant comme une capacité stratégique, un élément essentiel des opérations nationales et de déploiement du MDN, et sur



les questions environnementales. La SEED propose une vision et des objectifs communs pour aider la Défense à mieux gérer l'énergie et l'environnement de manière globale, dans le large éventail des activités de défense du Ministère et au sein de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne.

Au Canada, la Défense compte parmi les employeurs et les propriétaires d'équipement et de biens immobiliers les plus importants du gouvernement fédéral. La Marine, l'Armée de terre et la Force aérienne mènent leurs opérations et leurs entraînements dans de vastes zones terrestres, maritimes et aériennes au pays et à l'étranger. Au Canada seulement, la Défense a pour mandat de gérer environ 2,2 millions d'hectares de terres et plus de 20 000 bâtiments. Elle a par conséquent la responsabilité de donner l'exemple en matière de durabilité environnementale et l'obligation de gérer efficacement les biens au nom des Canadiens. Une approche efficace et efficiente en matière de gestion commune de l'énergie et de l'environnement est primordiale afin que la Défense puisse s'acquitter de ses rôles tout en maintenant et en améliorant ses capacités.

1.3 Vision et objectifs

Notre vision

La Défense nationale et les Forces armées canadiennes deviendront des chefs de file en contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable du Canada au moyen de l'intégration efficace et novatrice des considérations liées à l'énergie et à l'environnement dans les activités appuyant le mandat de la Défense.

À l'appui de forces militaires durables et modernes, la SEED marque un tournant vers la gestion collective des besoins énergétiques et environnementaux en intégrant efficacement les meilleures pratiques de cycle de vie dans les activités en milieu de travail et les opérations. Renforcer les comportements favorisant les économies d'énergie et améliorer la conscience environnementale auprès du personnel de la Défense encourageront une culture où l'énergie et l'environnement sont considérés comme faisant partie intégrante des activités courantes et du processus décisionnel de la Défense.



Lutte contre les changements climatiques : L'équipe d'intervention en cas de catastrophe

La progression des changements climatiques pourrait accroître l'intensité des typhons, des ouragans ou des tempêtes tropicales au cours des prochaines années. L'armée canadienne pourrait être appelée à intervenir en cas de crise humanitaire, comme ce fut le cas, en 2013, lorsque nous avons apporté un soutien humanitaire aux Philippines après le passage du Typhon Haiyan.

La Défense est consciente que le succès de sa mission dépend d'une saine gestion de l'énergie. Dans le cadre des mandats de défense, l'énergie est l'élément essentiel et l'impératif opérationnel qui rend possible la réalisation de cette mission. Dans la vision du MDN, l'énergie et l'environnement sont des ressources essentielles qui vont de pair pour contribuer à la continuité de la mission et à l'état de préparation opérationnelle, et ce, tout en limitant les effets des vulnérabilités, où cela est possible.

La SEED vise à atteindre quatre buts.

- 1) **Moins de gaspillage d'énergie** : réduire la demande en énergie de la Défense en améliorant l'efficacité énergétique et les mesures d'économie d'énergie dans tous les aspects des activités de la Défense
- 2) **Énergie plus propre** : adopter des sources d'énergie à plus faibles émissions de carbone et plus durables comme l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et les panneaux solaires photovoltaïques
- 3) **Réduction de l'empreinte environnementale de la Défense** : réduire les émissions de gaz à effet de serre et les autres impacts environnementaux du portefeuille d'infrastructure, des parcs de véhicules commerciaux et opérationnels et de l'équipement
- 4) **Meilleure gestion du rendement énergétique et environnemental** : s'assurer que les systèmes et les processus soient en place pour améliorer la gestion de l'énergie et de l'environnement et pour mesurer plus efficacement le rendement

Objectifs














La SEED regroupe les activités de la Défense en quatre objectifs :

- 1) **efficacité énergétique;**
- 2) **opérations durables;**
- 3) **achats écologiques;**
- 4) **biens immobiliers durables.**

Au sein de chaque objectif, les activités ont été regroupées en initiatives.

Ces initiatives s'ajoutent aux programmes et projets énergétiques et environnementaux existants et permettront à la Défense d'améliorer son rendement énergétique et environnemental.

Stratégie énergétique et environnementale de la Défense

Objectifs	Initiatives			
Efficacité énergétique	 Établissements	 Véhicules commerciaux	 Voyages d'affaires	 Activités militaires et opérations
Opérations durables	 Sites contaminés	 Aires d'entraînement	 Flore et faune	 Matières dangereuses
Achats écologiques	 Processus opérationnels		 Équipement militaire	
Biens immobiliers durables	 Infrastructure	 Opérations en milieu de travail	 Gestion de l'eau	

An aerial photograph of a military-style tent camp. The tents are arranged in a grid pattern on a dirt and grass field. Each tent is connected to a central power source by a yellow energy cable. A small white generator is visible between several tents. The tents have a dark green base and a lighter green top. The overall layout is organized and efficient.

2. Efficacité énergétique



17 objectifs de développement durable pour transformer le monde

La contribution du MDN à la Stratégie fédérale de développement durable du Canada se traduira par des efforts en vue de respecter le programme de développement durable des Nations Unies 2030 et d'atteindre les 17 objectifs de développement durable s'appliquant à tous les pays.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

2.1 L'énergie sous la loupe

La capacité de la Défense dépend indéniablement de l'énergie. L'énergie alimente les parcs de véhicules de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne. Elle est nécessaire aux soldats et elle alimente les camps militaires, dont certains sont situés dans des environnements aux conditions difficiles ou extrêmes qui nécessitent des ressources énergétiques très importantes. L'énergie est utilisée pour l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure diversifiée de la Défense constituée d'environ 20 000 bâtiments et installations situés aux quatre coins du pays, et ce, aussi loin au nord que dans l'Extrême-Arctique. Avoir accès à de l'énergie adéquate, fiable et abordable au lieu et au moment opportuns est au cœur même de la capacité de réaction de la Défense nationale du Canada ainsi que de sa capacité à exécuter son mandat.

Politique des Nations Unies

La politique énergétique est intimement liée à la politique sur les changements climatiques. Les Nations Unies sont un chef de file en matière de politiques climatiques internationales. À la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2015 (COP 21) à Paris, tous les pays participants ont conclu un accord historique en vue de lutter contre le changement climatique et d'accélérer et d'intensifier les actions et les investissements nécessaires pour un avenir durable faible en carbone. Dans le cadre de

l'accord, le Canada a également adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, comprenant les 17 objectifs pour le développement durable des Nations Unies. L'Accord de Paris envoie un signal clair que la transition vers un gouvernement à faibles émissions de carbone et une économie axée sur l'énergie propre est entamée.

Politique du gouvernement du Canada

Pour donner suite à l'Accord de Paris, le gouvernement du Canada s'est fermement engagé à s'attaquer aux incidences des changements climatiques en renforçant la Loi fédérale sur le développement durable et la vision de la Stratégie fédérale de développement durable en vue de créer un Canada plus durable. La Stratégie fédérale de développement durable est l'élément clé de l'efficacité énergétique dans les activités fédérales.

La Stratégie fédérale de développement durable définit une cible de réduction des émissions fédérales de 40 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Afin d'appuyer ses engagements en vertu de l'Accord de Paris, le Canada a élaboré le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Ce cadre guidera le pays dans l'atteinte de ses cibles de 2030 et lui permettra de prendre les mesures qui s'imposent en lien à l'adaptation et aux technologies propres.

13 objectifs ambitieux de la Stratégie fédérale de développement durable 2016-2019

Grâce à des techniques d'assainissement novatrices et à des pratiques durables pour l'entraînement militaire, les efforts du MDN visent à réduire l'impact environnemental à long terme des exercices de tir réel contribuent à l'atteinte des objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable en favorisant la sécurité et la santé des collectivités, ainsi que la santé des populations fauniques.



Politique de la Défense nationale

En tant que plus grand consommateur d'énergie du gouvernement du Canada, la Défense nationale a un rôle clé à jouer pour soutenir l'engagement du gouvernement. La SEED établit une politique énergétique éclairée et responsable pour la Défense et fournit l'orientation stratégique nécessaire pour aider l'équipe de la Défense à gérer les questions énergétiques et environnementales de manière régulière et opportune. La SEED comprend aussi des activités qui appuient l'avancement du programme environnemental et énergétique du gouvernement du Canada, comme la contribution de la Défense à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD).

La Défense nationale est le plus important émetteur de gaz à effet de serre au sein du gouvernement du Canada. À l'appui de la Stratégie fédérale de développement durable, la Défense jouera un rôle de chef de file en réduisant dans la mesure du possible les émissions de gaz à effet de serre provenant de son infrastructure et de ses opérations. Conformément à l'objectif fixé par la Stratégie fédérale de développement durable, le MDN s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses bâtiments et de son parc de véhicules commerciaux (équipement militaire excepté) de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.

CIBLE 1 : Réduire de 40 % les émissions de GES provenant des bâtiments et du parc de véhicules commerciaux du MDN d'ici 2030

La politique de défense du Canada intitulée *Protection, Sécurité, Engagement* tient compte des changements climatiques comme facteur déterminant qui contribue à la complexité croissante du contexte mondial de la sécurité. En plus de soutenir l'engagement du gouvernement à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la Défense renforcera sa capacité d'adaptation aux changements climatiques en intégrant dans ses politiques et ses pratiques des mesures d'adaptation relatives aux effets des changements climatiques. La mise en place de mesures d'adaptation efficaces permettra d'atténuer les risques liés aux effets des changements climatiques sur les opérations.

La Défense prend de nombreuses mesures significatives et positives afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par son infrastructure et par son parc de véhicules commerciaux. Il existe également des possibilités de réduction au sein du portefeuille opérationnel. Toutefois, étant donné les changements imprévisibles pouvant affecter la cadence des opérations, l'objectif de réduction fédéral n'inclura pas les émissions provenant des activités et des opérations militaires. La Défense appuiera néanmoins des approches novatrices axées sur la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre provenant de ses activités et opérations militaires.

CIBLE 2 : Investir 225 millions de dollars d'ici 2020 dans un vaste éventail de projets d'infrastructure à l'échelle du Canada afin de réduire l'empreinte carbone du MDN



2.2 Améliorer l'efficacité énergétique des installations

2.2.1 Désignation des gestionnaires de l'énergie

La Défense désignera des gestionnaires de l'énergie à toutes les bases et les escadres afin de définir, de mettre en œuvre et de maintenir des mesures d'efficacité. Les gestionnaires de l'énergie deviendront les champions locaux de l'énergie et, grâce à la formation et à la sensibilisation, ils assureront le rendement énergétique optimal des systèmes du MDN et s'efforceront de changer les comportements des utilisateurs. Renforcer les comportements favorisant les économies d'énergie et la sensibilisation à la consommation d'énergie du personnel du MDN favorisera le changement de culture nécessaire pour réaliser la vision du MDN en matière d'énergie.

Les gestionnaires de l'énergie trouveront des occasions de réduire les émissions de gaz à effet de serre et des moyens d'améliorer l'efficacité en préparant et donnant de la formation, en sensibilisant les occupants et les exploitants des bâtiments et en négociant avec des entreprises de services publics pour trouver des subventions et des ressources afin de réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser l'argent des contribuables. L'équipement et les bâtiments modernes sont hautement automatisés et exigent une surveillance et un entretien constants afin d'atteindre leur plein potentiel.

CIBLE 3 : Désigner des gestionnaires de l'énergie dans toutes les bases et escadres d'ici le 31 mars 2019

2.2.2 Tirer parti des énergies renouvelables Énergie verte du réseau électrique

Lorsque l'occasion se présente, acheter de l'énergie verte du réseau électrique local est une mesure avantageuse et le MDN s'engage à chercher de pareilles occasions afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. L'achat d'électricité provenant de sources renouvelables permettra au gouvernement de prêcher par l'exemple et de soutenir son engagement de créer des emplois dans le secteur de l'énergie propre en investissant dans l'infrastructure verte et les technologies propres pour favoriser l'innovation dans le secteur des ressources naturelles. Pour atteindre cet objectif, le MDN entend tirer parti de marchés qui permettent aux ministères fédéraux de participer à l'achat d'électricité renouvelable en bloc.

Par exemple, en Alberta, où le charbon est habituellement la principale source d'électricité, le MDN comblera 90 % de ses besoins en achetant de l'électricité provenant de sources écologiques pour ses installations de Wainwright, Calgary, Cold Lake, Edmonton et Suffield.

Parcs solaires et éoliens

La production d'énergie renouvelable aux installations du MDN pourrait être une approche novatrice, réalisée en

Prix d'excellence en efficacité énergétique

Le bâtiment de la 3^e Division du Canada à la base des Forces canadiennes Edmonton utilise un système de chauffage au sol à radiation ainsi que des systèmes écoénergétiques d'éclairage, de mécanique et de chauffage de l'eau qui lui permettent d'accroître son efficacité énergétique de 56 %. En 2014, cette installation certifiée LEED Or en vertu du Système d'évaluation des bâtiments écologiques a remporté le prestigieux prix de l'Institut des biens immobiliers du Canada dans la catégorie Pratiques exemplaires – Durabilité de l'environnement.



changeant de vocation des terrains du MDN sous-utilisés pour y installer des parcs solaires et éoliens. Le MDN étudie cette possibilité pour un certain nombre de ses installations et cherchera des occasions de mobiliser des fonds privés pour ces types de projets, ce qui permettrait de réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre.

Autres initiatives d'écologisation

Les sources d'énergie renouvelable comme l'éolien, le solaire, la géothermie, les carburants synthétiques et d'autres solutions énergétiques continueront d'évoluer, ce qui bonifiera les choix énergétiques en plus de diversifier les sources d'approvisionnement énergétique, pourvu qu'elles soient compatibles et qu'elles n'entravent pas les opérations.

La Défense étudie la possibilité d'utiliser de l'énergie renouvelable afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de cet effort, le MDN mène constamment des études sur l'énergie pour de nombreux sites, y compris des sites situés dans le Nord. Par exemple, le MDN a mis en œuvre des projets afin de fournir :

- de l'énergie verte grâce à son système solaire photovoltaïque installé à la 5^e Escadre Goose Bay;
- de l'énergie verte grâce à ses systèmes solaires photovoltaïques et éoliens installés à la BFC Petawawa;
- un système hybride solaire batterie pour le Système de transmission de données de l'Extrême Arctique;

- des systèmes de chauffage à énergie solaire dans de nombreuses bases et escadres;
- des partenariats avec des entreprises locales de services publics afin de mieux gérer la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique sur l'ensemble des bases.

CIBLE 4 : Poursuivre les opportunités d'utiliser de l'énergie propre dans toutes les bases et escadres d'ici 2025

2.2.3 Augmenter les investissements et les partenariats

Bâtiments écologiques

Le MDN s'engage à adopter des normes de conception de bâtiments écologiques modernes qui tiennent compte du cycle de vie des bâtiments, de la conception jusqu'à l'élimination. Les ingénieurs et les architectes du MDN visent à améliorer continuellement le rendement énergétique des bâtiments de la Défense et à s'assurer qu'ils soient écologiquement durables grâce à la directive sur les bâtiments écologiques du MDN. À cette fin, le MDN remplace et modernise ses bâtiments plus anciens et désuets afin de satisfaire aux nouvelles exigences opérationnelles et de réduire les besoins d'entretien.

Pendant des années, le MDN a conçu ses projets de nouveaux bâtiments et de réfection en observant



Des contrats d'efficacité énergétique qui feront économiser plusieurs millions de dollars

Le MDN a mis en œuvre 25 projets d'efficacité énergétique qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, et entraîneront des économies d'énergie annuelles estimées à plus de 20 millions de dollars.

des normes de durabilité de l'industrie en matière de construction et d'exploitation. Parmi ces normes, on retrouve la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) et les programmes Green Globes Design, qui visent l'excellence en matière de conception, de construction et d'entretien des bâtiments écologiques. Les bâtiments écologiques peuvent réduire la consommation d'énergie et d'eau jusqu'à 40 %. Par exemple, de 2012 à 2016, le Ministère a conçu et mis en œuvre plus de 40 projets totalisant 2 milliards de dollars en utilisant la norme LEED et les outils Green Globes.

CIBLE 5 : Exiger que les nouveaux projets de construction et de réfection importants respectent ou dépassent la cote « argent » de la norme environnementale Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) ou l'équivalent pour des bâtiments hautement performants

Le portefeuille de logements résidentiels du MDN, géré par l'Agence de logement des Forces canadiennes, comprend près de 12 000 logements résidentiels dont l'État est propriétaire ou locataire dans des emplacements du MDN partout au pays. Le MDN s'engage à fournir des logements confortables et écoénergétiques aux familles de militaires. Par exemple, des principes de Green Globes et de LEED liés au logement sont intégrés aux travaux d'entretien et de rénovation, ainsi qu'aux nouveaux projets de construction.

CIBLE 6 : Atteindre la norme de rendement énergétique ÉnerGuide dans toutes les unités de logement résidentiel, nouvelles ou rénovées, d'ici le 31 mars 2020

Partenariats novateurs

L'évolution rapide du secteur de l'énergie entraîne le développement de nouvelles technologies et innovations émergentes qui ouvrent la voie à des occasions et à des capacités qui étaient auparavant impensables. S'allier à des partenaires pour réaliser des initiatives énergétiques à court, à moyen et à long terme est essentiel pour mener des opérations éconergétiques. Le MDN examine des possibilités de tirer parti des innovations et de l'expertise du secteur privé pour atteindre ses objectifs énergétiques et environnementaux. Il examine notamment d'autres modèles de prestation, tels que les partenariats public-privé, lorsque l'analyse de rentabilité est solide et que cela apporte une valeur pour les Canadiens.

Marchés de services énergétiques

Dans le cadre d'un marché de services énergétiques, le MDN s'associe à une entreprise privée devant évaluer les systèmes et l'équipement d'une installation pour déceler des possibilités d'économies d'énergie, formuler des recommandations, les mettre en œuvre, surveiller les résultats et assurer un niveau garanti d'économies. Environ 30 marchés de services énergétiques sont en cours ou prévus à court terme pour toutes les principales installations de la Défense, ce qui permettra de réaliser des



économies d'énergie garanties grâce aux investissements du secteur privé.

CIBLE 7 : *Mettre en œuvre des nouveaux marchés de services énergétiques dans toutes les bases et escadres d'ici le 31 mars 2025*



2.3 Modernisation du parc de véhicules commerciaux

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le MDN envisage un certain nombre de possibilités dont l'acquisition de véhicules économes en carburant pour son parc de véhicules commerciaux. Le MDN étudie la possibilité d'ajouter des véhicules électriques et hybrides rechargeables à son parc de véhicules commerciaux, ainsi que les bornes de recharge pour véhicules électriques.

En ce qui a trait aux matériaux utilisés et aux déchets générés, la Défense cherche également d'autres possibilités de réduire les répercussions associées au cycle de vie du parc de véhicules commerciaux. Les mesures envisageables comprennent notamment l'intégration des meilleures pratiques en matière de conception et de planification de l'utilisation des terrains afin de réduire la dépendance aux véhicules dans les bases et les escadres. La Défense continue aussi d'encourager le recours au covoiturage, au

vélopartage, au transport en commun et aux moyens de transport multiple.

CIBLE 8 : *S'assurer que 30 % des véhicules légers du MDN sont équipés de moteurs hybrides, hybrides rechargeables ou électriques lorsque cela est approprié pour les besoins opérationnels et lorsque des véhicules dotés de cette technologie sont offerts dans le Guide de commande des véhicules automobiles du gouvernement, d'ici le 31 mars 2020*



2.4 Adoption de pratiques durables pour les voyages d'affaires

Les déplacements pour les voyages d'affaires sont une source importante d'émissions de gaz à effet de serre, notamment les voyages aériens. Afin de réduire l'impact environnemental de ses déplacements, la Défense utilisera des pratiques durables en milieu de travail, comme les vidéoconférences, le télétravail, le covoiturage, l'utilisation de véhicules électriques et le transport collectif.



Des énergies renouvelables pour les opérations des FAC

Dans le cadre de l'exercice Guerrier Nordique, les membres du 35^e Groupe-brigade du Canada ont cherché à réduire leur dépendance au carburant. En collaboration avec des spécialistes du domaine, ils ont conçu et construit des minicentrales électriques qui misent sur l'énergie éolienne et solaire lorsque les conditions météorologiques sont difficiles.



2.5 Mettre en œuvre des solutions énergétiques novatrices pour les activités et les opérations militaires

2.5.1 Promouvoir la conservation énergétique par la sensibilisation et la formation

Les FAC réduiront leur consommation globale d'énergie lors des activités et des opérations militaires en faisant de la sensibilisation, en donnant de la formation, en ayant recours à des simulations afin d'intégrer davantage l'économie d'énergie au sein des pratiques de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne. Les possibilités d'économies et les meilleures pratiques liées à l'utilisation d'énergie seront intégrées aux processus internes et décisionnels à tous les niveaux de la hiérarchie. Les commandants ont la responsabilité de communiquer avec les soldats et les employés afin de les mobiliser pour considérer l'énergie comme une ressource permettant d'accroître les capacités et de réduire les risques opérationnels.

2.5.2 Utilisation de carburants plus propres pour le parc de véhicules militaires

La Défense s'emploie à trouver des processus de certification pour les carburants synthétiques et étudie la faisabilité du point de vue technique d'utiliser des mélanges de carburant de substitution pour son parc de véhicules militaires. Cet objectif axé sur les opérations


visé à maintenir l'interopérabilité avec les alliés, à offrir davantage de choix pour la chaîne d'approvisionnement en carburant, à accroître la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et à favoriser la résilience des FAC. Le MDN envisage des solutions comme l'utilisation de mélanges de carburants synthétiques pour son parc de véhicules militaires, dans la mesure du possible, pourvu que ces carburants répondent aux exigences techniques militaires, soient conformes aux normes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et soient disponibles et abordables.

2.5.3 Concevoir de l'équipement et du matériel plus efficaces pour les soldats

La Défense étudie des possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique de l'équipement et du matériel des soldats sans entraver la capacité opérationnelle de ces derniers. Des études sont en cours en vue de gérer l'énergie nécessaire aux soldats à pied pour leur permettre d'opérer plus longtemps tout en portant des batteries plus petites, plus légères et similaires.

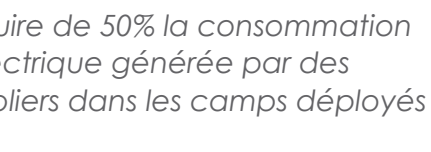
2.5.4 Fournir des solutions plus efficaces sur le plan énergétique pour les opérations

La Défense continue d'examiner et d'acquérir des solutions modernes et écoénergétiques pour son équipement tactique, notamment pour le chauffage lors d'exercices et pour les génératrices. L'objectif est de soutenir des plateformes d'énergie hautement efficaces dans des environnements difficiles tout en réduisant l'empreinte énergétique des opérations nationales et internationales.



Le MDN a collaboré avec l'OTAN à des initiatives relatives aux camps militaires afin de réduire la consommation de carburant et d'énergie dans des opérations internationales et d'améliorer l'interopérabilité. On y a notamment évalué des technologies pour améliorer l'efficacité énergétique pour la conception et le fonctionnement des camps comme, par exemple, l'installation de toiles pour les tentes pour réduire les besoins en climatisation et le suivi de la consommation d'énergie lors de déploiements.

CIBLE 9 : *Réduire de 50% la consommation d'énergie électrique générée par des produits pétroliers dans les camps déployés d'ici 2030*



A military helicopter, likely a Sikorsky UH-60 Black Hawk, is shown in flight over a vast, mountainous landscape. The helicopter is olive green and has the number '307' visible on its side. The background features rolling hills and mountains under a clear blue sky. A semi-transparent teal box is overlaid on the right side of the image, containing the text '3. Opérations durables'.

3. Opérations durables



OPÉRATIONS DURABLES



3.1 Gestion des sites contaminés

La Défense gère ses sites contaminés conformément aux politiques du Conseil du Trésor; elle établit l'ordre de priorité des sites en fonction des risques pour la santé humaine et l'environnement en utilisant des critères approuvés. Elle élabore et met en œuvre par la suite des stratégies de gestion des projets proposés et rend compte des résultats. La Défense continuera de s'en remettre au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux pour le nettoyage des sites contaminés afin de réduire sa responsabilité environnementale par rapport aux biens immobiliers.

CIBLE 10 : Réduire le passif de sites contaminés du MDN en moyenne de 7 % par année d'ici 2020



3.2 Gestion des secteurs d'entraînement

Les champs de tir et les secteurs d'entraînement sont essentiels pour permettre à la Défense d'entraîner des forces aptes au

combat. Pour favoriser la mise sur pied à long terme d'une force militaire tout en réduisant au minimum les répercussions de l'entraînement militaire sur le milieu naturel, la Défense continuera de mettre au point des mesures pratiques et abordables pour faire en sorte que les biens des champs de tir et des secteurs d'entraînement demeurent viables. Pour ce faire, le MDN cherchera des occasions d'améliorer l'identification et la surveillance des risques pour la durabilité de l'environnement dans les champs de tir et les secteurs d'entraînement. Il cherchera aussi à améliorer ses moyens d'atténuer ces risques grâce au renforcement de la gérance de l'environnement par les utilisateurs des champs de tir et des secteurs d'entraînement et par la modernisation de leur conception, de leur construction et de leur entretien.

Voici les principales initiatives que la Défense entend entreprendre afin d'assurer la durabilité des champs de tir et des secteurs d'entraînement : mettre en place un processus systématique pour cibler, surveiller et signaler les indicateurs de durabilité propres à chaque site; investir dans la science et les technologies afin de mieux comprendre les répercussions des composants des munitions sur l'environnement; élaborer des conceptions et des pratiques de gestion novatrices pour les champs de tir afin d'atténuer ces risques; mettre en place des outils décisionnels modernes afin d'améliorer la gestion des terres dans les champs de tir et les secteurs d'entraînement.

Le MDN est récompensé pour ses mesures de protection de la tortue

Pour plusieurs espèces en péril, la vie sur une base du MDN est plus sûre que pratiquement n'importe où ailleurs, puisque le MDN possède environ 2,2 millions d'hectares de terres qui sont relativement non perturbés. Grâce à la mise en œuvre de la stratégie environnementale du MDN, qui vise à respecter l'habitat des espèces en péril pendant les exercices d'entraînement, la Base de soutien de la 5^e Division du Canada à Gagetown a reçu le prix de la Salamandre d'argent pour ses efforts de protection de la tortue des bois.



CIBLE 11 : Évaluer le risque environnemental de tous les champs de tir pour armes légères d'ici le 31 mars 2019 et recommander des options de configuration moderne des champs de tir et des secteurs d'entraînement ainsi que l'utilisation durable de ceux-ci



3.3 Protection de la faune et de la flore

Consciente de l'incidence possible de ses activités sur la biodiversité et sur les habitats dans les secteurs d'entraînement et d'opération, la Défense respecte la réglementation fédérale relative à la protection de la faune et de la flore, et ce, tout en tenant compte des besoins inhérents à l'entraînement militaire. Dans cette optique, la Défense élabore des mesures et applique des pratiques exemplaires lors de la planification de l'utilisation de ses terres afin de protéger les espèces sauvages et les plantes, plus particulièrement les espèces en péril. Grâce à un grand nombre d'études, d'enquêtes et de travaux de surveillance continue, la Défense a acquis une excellente compréhension de la faune et de la flore présentes sur les sites de ses établissements. Elle tient compte de cette information lors de la planification de l'entraînement militaire et du maintien des secteurs d'entraînement afin d'en réduire le plus possible les impacts. Lorsque le MDN étudie l'aménagement d'une nouvelle

infrastructure d'entraînement, il mène une évaluation environnementale pour déterminer les répercussions éventuelles sur les espèces en péril ou sur d'autres éléments environnementaux sensibles; cela inclut notamment des plans visant à réduire au minimum, voire à éviter, les répercussions sur l'environnement.


La Défense s'est en outre engagée à protéger les espèces sauvages présentes sur le territoire du MDN et, pour ce faire, elle travaille de concert avec des organisations fédérales comme Environnement et Changement climatique Canada, Parcs Canada et Pêches et Océans Canada afin de préparer des documents sur le rétablissement des espèces en péril ainsi que de mettre au point et d'approuver des plans de travail connexes pour chaque établissement de la Défense.

CIBLE 12 : Approuver les plans de travail sur les espèces en péril dans toutes les bases et escadres d'ici le 31 mars 2019



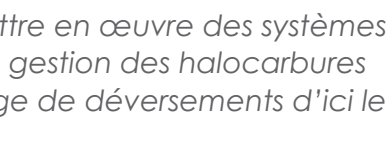
3.4 Gestion des matières dangereuses

La Défense utilise beaucoup de matières dangereuses pour ses opérations. Elle est tenue de gérer les substances et les produits de manière à protéger la sécurité du personnel et de l'environnement. À cet égard, le MDN s'engage à gérer les matières



dangereuses avec soin, du moment de leur achat jusqu'à celui de leur élimination, à réduire leur utilisation et à les éliminer lorsque cela est possible. En parallèle, le MDN continue de rechercher des matières qui soient à la fois moins dangereuses et capables de répondre à ses besoins. Le MDN s'est en outre engagé à respecter les lois et les règlements canadiens et internationaux afin de prévenir l'utilisation de matières dangereuses interdites lors d'opérations à l'étranger.

CIBLE 13 : *Mettre en œuvre des systèmes modernes de gestion des halocarbures et de repérage de déversements d'ici le 31 mars 2018*



4. Achats écologiques





ACHATS ÉCOLOGIQUES



4.1 Intégration des considérations environnementales dans les activités opérationnelles

Conscient de l'importance des achats écologiques, le MDN fait tout en son possible pour tenir compte des facteurs environnementaux et énergétiques dans ses décisions liées à l'approvisionnement, et ce, dans le respect de ses exigences opérationnelles. Les forces militaires prennent des centaines de décisions liées à l'approvisionnement chaque année pour acheter une vaste gamme de produits et obtenir des services. Sur ce point, le MDN intégrera les considérations de durabilité dans le développement des capacités.

Le MDN s'alignera sur la Politique d'achats écologiques du gouvernement du Canada, laquelle prévoit de la formation sur les achats écologiques, l'ajout de dispositions sur le rendement des cadres et des gestionnaires en matière d'achats, de même que l'intégration de considérations environnementales dans les principaux instruments de politique en ce qui touche l'approvisionnement et la gestion du matériel. Cela se traduit notamment par l'obligation d'acheter des produits moins dangereux qui répondent aux exigences opérationnelles. Par ailleurs, pour communiquer ses exigences environnementales aux

entrepreneurs, le MDN effectuera ses achats dans le cadre d'offre à commandes écologiques et intégrera ses critères dans les énoncés des besoins et les cahiers des charges.

Le MDN adapte et améliore constamment ses services internes et ses activités opérationnelles en vue d'en réduire au minimum l'empreinte écologique. Dans cette optique, la Défense veillera à ce que l'instrument d'approvisionnement incorpore des facteurs de performance environnementale, des activités de planification et d'acquisition aux activités de disposition des biens ou aux activités de clôture relativement aux services achetés.

CIBLE 14 : *Aligner la politique ministérielle sur les achats écologiques conformément à la Politique d'achats écologiques du gouvernement dans les 12 mois suivant sa publication par le Conseil du Trésor*

CIBLE 15 : *Intégrer des considérations relatives aux achats écologiques dans 90 % des instruments d'approvisionnement des biens immobiliers d'ici le 31 mars 2019, le cas échéant*



Évaluation environnementale stratégique

Les évaluations environnementales stratégiques se déroulent dès le début du processus de planification, c'est-à-dire avant la prise de décisions irrévocables, ce qui permet, d'une part, d'éviter, de réduire au minimum ou d'atténuer les répercussions environnementales d'un projet, et d'autre part, de promouvoir des mesures qui apporteront des bienfaits pour l'environnement. Le MDN s'engage à continuer d'appliquer le processus d'évaluation environnementale stratégique aux pratiques internes afin de soutenir la prise de décisions. C'est ainsi que le MDN se servira du processus d'évaluation environnementale stratégique afin de cibler de possibles répercussions sur l'environnement liées à la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes.

CIBLE 16 : Atteindre 100 % de conformité avec la Directive du Cabinet sur les évaluations environnementales stratégiques pour toutes les propositions ministérielles pertinentes



4.2 Application de l'approche de cycle de vie à l'approvisionnement d'équipements militaires

En prenant des décisions relatives à l'approvisionnement axées sur une approche fondée sur le cycle de vie, le MDN s'engage à gérer l'équipement militaire de la manière la plus durable possible et dans le respect des besoins opérationnels. Dans cette optique, la Défense fera l'acquisition d'équipement militaire qui est à la fois écoénergétique et pratique, ce qui permettra une réduction des coûts d'exploitation globaux et des incidences environnementales. La Défense se concentrera ainsi sur l'intégration rapide de spécifications de conception axées sur le rendement énergétique et sur les considérations environnementales en ce qui touche à l'acquisition, à l'entretien, au fonctionnement, à l'utilisation et à la disposition, en fin de vie utile, de l'équipement militaire.

An aerial photograph of a university campus. In the foreground, a large green field is visible, featuring a prominent white tower with a red roof. To the right of the field is a large, paved area, possibly a parking lot or a sports field. In the background, several large, multi-story buildings with green roofs are clustered together. A large body of water, likely a lake, is visible on the left side of the image. The text "5. Biens immobiliers durables" is overlaid on a semi-transparent teal box in the upper right quadrant of the image.

5. Biens immobiliers durables



BIENS IMMOBILIERS DURABLES



5.1 Réduction de l’empreinte écologique du portefeuille d’infrastructure

Le MDN possède de nombreux biens immobiliers et infrastructures, notamment de vastes terrains ainsi que des éléments bâtis comme des immeubles, des réseaux d’aqueduc, des routes, des bases militaires et des logements résidentiels. Son objectif est de permettre la tenue des opérations militaires canadiennes en gérant les biens immobiliers avec soin et attention. Pour ce faire, le MDN veille à ce que ses biens naturels et immobiliers demeurent accessibles au personnel aux fins de formation et d’opération et qu’ils soient durables au cours des années à venir. Ces efforts contribueront aussi à améliorer la qualité de vie et le bien-être au travail des membres des FAC.

Le MDN entend continuer à planifier, à construire, à maintenir, à réparer, à rénover et à démolir les installations d’une manière qui appuie l’état de préparation militaire et réduit l’empreinte écologique. Il est essentiel que les répercussions environnementales soient prises en compte pour les décisions portant sur l’utilisation des terres et l’infrastructure dans l’ensemble du cycle de vie (c.-à-d. décisions de planification, d’acquisition, d’usage et d’élimination). Tout développement qui réduit les

répercussions environnementales permet d’obtenir un portefeuille immobilier plus optimal, de le rendre plus viable sur le plan budgétaire et de faire en sorte que les coûts à long terme soient inférieurs.

Principes de planification durable pour l’utilisation des terres

Le MDN veillera à l’application efficace des principes de planification durable pour l’utilisation des terres grâce à l’élaboration de plans axés sur l’exploitation régionale et locale des terres, de manière à améliorer l’efficacité, l’abordabilité et la durabilité environnementale du portefeuille d’infrastructure. Grâce au regroupement et à l’optimisation de l’utilisation des terres et des infrastructures (immeubles ou constructions) et à la démolition ou à l’élimination des infrastructures devenues désuètes ou inefficaces, le MDN sera en mesure de réduire son empreinte écologique. Le MDN privilégiera les installations à usages et à fonctions multiples, en plus de promouvoir les modes de transport actifs, comme la marche et le vélo, auprès des employés.

De plus, le MDN exigera des entrepreneurs en démolition de mettre au point des plans complets de gestion des déchets afin de réutiliser le plus possible les matériaux de construction et d’éliminer les matériaux non récupérables de manière sécuritaire. Avant de faire l’acquisition de biens immobiliers supplémentaires, ou avant de vendre ou de

louer des propriétés existantes, le MDN tiendra compte des conditions environnementales des propriétés en question pour prendre les mesures appropriées.

CIBLE 17 : *Intégrer des principes de durabilité dans tous les plans d'aménagement immobilier d'ici le 31 mars 2020*



5.2 Mise en œuvre des pratiques d'écologisation en milieu de travail

Le MDN s'efforcera de réduire son volume de déchets solides. La Défense produit une grande quantité de déchets et elle reconnaît l'importance d'améliorer le cycle de vie de ses biens, de ses meubles, de son équipement électronique et des déchets produits dans ses installations. Elle entend intégrer les trois R (réduire, réutiliser et recycler) dans ses opérations. La réutilisation et le recyclage du matériel et des biens permettent de réduire la quantité de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement. Cela contribue aussi à réduire la demande de nouveaux produits et ainsi à réduire la consommation d'énergie et l'utilisation de matériaux dans le cadre de la fabrication. Le recyclage entraîne une diminution des activités d'extraction et de traitement des matières premières, qui sont particulièrement énergivores et coûteuses en ressources.

Le MDN appuiera par ailleurs les initiatives du gouvernement du Canada visant à créer un milieu de travail moderne pour attirer et maintenir en poste des fonctionnaires et les amener à travailler de façon plus efficace, écologique et saine afin de mieux servir le Ministère et la population canadienne. Dans le cadre de l'intégration de Milieu de travail 2.0, le MDN cherchera à offrir des bureaux durables et propices à la collaboration grâce à la technologie et à l'engagement entre les employés. De plus, dans la mesure du possible, le MDN privilégiera des pratiques durables pour les régimes de travail flexibles, comme le télétravail. Cette initiative sert aussi à sensibiliser le personnel aux activités et aux pratiques écologiques du gouvernement.



5.3 Gestion durable des eaux et des eaux usées

La Défense reconnaît la nécessité de mettre en place une culture du changement quant à la consommation d'eau en vue d'en réduire la consommation et d'assurer un approvisionnement continu d'eau potable. Dans la mesure du possible, la Défense entend mesurer, analyser et optimiser sa consommation d'eau potable et sa production d'eaux usées, ainsi que de gérer l'écoulement des eaux pluviales dans le respect des meilleures pratiques environnementales. Pour ce faire, la Défense s'assurera d'atteindre, voire de dépasser, les exigences réglementaires à l'échelle fédérale et, s'il y a lieu, à l'échelle provinciale et municipale.



Le climat du Canada changera inévitablement

Les changements climatiques ont déjà une incidence sur le portefeuille immobilier du MDN partout au pays, mais le Nord est particulièrement touché. Le MDN planifie et adapte ses opérations pour faire face aux répercussions présentes et futures des changements climatiques comme le dégel du pergélisol, ainsi que l'augmentation des feux de forêt, des inondations et des tempêtes de verglas.

Plusieurs établissements du MDN comptent sur l'eau de puits, l'eau de surface ou les deux pour fournir la totalité ou une partie de l'eau potable utilisée par les employés et les résidents sur place ainsi que, dans certains cas, par les villes voisines. Pour assurer la durabilité à long terme de son approvisionnement en eau, le MDN procédera à des évaluations des vulnérabilités des sources d'approvisionnement en eau et élaborera des programmes de surveillance et de gestion en fonction des vulnérabilités des sites pour lesquels il fournit sa propre eau potable.

Le MDN s'efforcera aussi de gérer et traiter toutes les eaux usées des établissements de la Défense avant qu'elles ne soient rejetées dans l'environnement. Certaines bases et escadres disposent de leur propre usine de traitement des eaux usées, tandis que d'autres ont recours aux services municipaux. Dans un cas comme dans l'autre, le MDN est responsable de s'assurer que le rejet des eaux usées respecte les lois applicables. Le MDN étudiera les options pour maximiser la réutilisation des eaux usées et en réduire la production au minimum.

CIBLE 18 : Réaliser des analyses de la vulnérabilité des sources d'eau dans tous les sites où le MDN fournit sa propre eau potable d'ici le 31 mars 2020

6. Conclusion





CONCLUSION

6.1 La durabilité dans l'avenir

La Défense est déterminée à s'acquitter de ses rôles et de ses mandats en améliorant la résilience et l'état de préparation opérationnelle des FAC. Pour y parvenir, elle abordera globalement les questions relatives à l'énergie et à l'environnement grâce aux mesures suivantes :

- améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- promouvoir des opérations militaires durables;
- appliquer des pratiques d'approvisionnement écologiques;
- mettre en place des pratiques durables de gestion des biens immobiliers et d'utilisation des terres.

Le MDN poursuivra l'élaboration de plans détaillés visant à intégrer plus efficacement les considérations écoénergétiques dans les opérations militaires canadiennes. Ces efforts permettront de mieux définir les critères à utiliser pour l'atteinte de résultats et mesurer la performance de manière à apporter des améliorations continues sur le plan de l'efficacité et de la durabilité.


La Défense fera rapport chaque année sur la mise en œuvre de la SEED, notamment en ce qui concerne les progrès vers l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux. Grâce à la Stratégie fédérale

de développement durable et aux rapports sur les résultats ministériels, la SEED aidera à s'assurer que les parlementaires et les Canadiens puissent suivre les mesures prises par la Défense en vue de réduire son empreinte énergétique et environnementale et les résultats obtenus.

La présente stratégie ainsi que les plans de mise en œuvre seront revus périodiquement pour s'assurer qu'ils reflètent les politiques, opérations, pratiques et technologies actuelles.

6.2. Mise en œuvre

La mise en œuvre de la SEED sera guidée par des initiatives précises associées à chaque objectif. Les cibles et les Bureaux de première responsabilité (BPR) associés sont résumés à l'Annexe 1.

An aerial photograph showing a construction site on a wide, sandy beach. The site features several long, white, rectangular buildings with dark roofs, arranged in a U-shape. To the right of these buildings is a large, organized stack of white materials, possibly bags of cement or sand. Various pieces of construction equipment, including trucks and smaller vehicles, are scattered around the site. The beach is bordered by a calm, blue body of water in the background, with distant hills visible under a clear sky. A semi-transparent teal box is overlaid on the right side of the image, containing white text.

Annexe 1: Objectifs, cibles et BPR de la SEED

ANNEXE 1 - OBJECTIFS, CIBLES ET BPR DE LA SEED

Objectifs	Cibles	Mesures de rendement	BPR
Efficacité énergétique	1. Réduire de 40 % les émissions de GES provenant des bâtiments et du parc de véhicules commerciaux du MDN d'ici 2030	% de réduction des émissions de GES par rapport à 2005, l'année de référence	MDN
	2. Investir 225 millions de dollars d'ici 2020 dans un vaste éventail de projets d'infrastructure à l'échelle du Canada afin de réduire l'empreinte carbone du MDN	<ul style="list-style-type: none"> % des 225 M\$ dépensés 	SMA(IE)
	3. Désigner des gestionnaires de l'énergie dans toutes les bases et escadres d'ici le 31 mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> % des bases et escadres avec un gestionnaire de l'énergie désigné 	SMA(IE)
	4. Poursuivre les opportunités d'utiliser de l'énergie propre dans toutes les bases et escadres d'ici 2025	<ul style="list-style-type: none"> % d'énergie propre utilisée dans les bases et les escadres 	SMA(IE)
	5. Exiger que les nouveaux projets de construction et de réfection importants respectent ou dépassent la cote « argent » de la norme environnementale Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) ou l'équivalent pour des bâtiments hautement performants	<ul style="list-style-type: none"> % des nouveaux projets de construction et de réfection importants qui respectent ou dépassent la cote « argent » de la norme LEED ou l'équivalent 	SMA(IE)
	6. Atteindre la norme de rendement énergétique ÉnerGuide dans toutes les unités de logement résidentiel, nouvelles ou rénovées, d'ici le 31 mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> % des nouvelles unités de logement résidentiel qui ont atteint la cote Énerguide 80 % des unités de logement résidentiel rénovées qui ont atteint la cote Énerguide 70 	SMA(IE)
	7. Mettre en œuvre des nouveaux marchés de services énergétiques dans toutes les bases et escadres d'ici le 31 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> % des bases et des escadres avec un marché de services énergétiques en place 	SMA(IE)
	8. S'assurer que 30 % des véhicules légers du MDN sont équipés de moteurs hybrides, hybrides rechargeables ou électriques lorsque cela est approprié pour les besoins opérationnels et lorsque des véhicules dotés de cette technologie sont offerts dans le Guide de commande des véhicules automobiles du gouvernement, d'ici le 31 mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> % des parcs de véhicules commerciaux qui sont hybrides, hybrides rechargeables ou électriques 	EMIS
	9. Réduire de 50 % la consommation d'énergie électrique générée par des produits pétroliers dans les camps déployés d'ici 2030	<ul style="list-style-type: none"> % de réduction de la consommation d'énergie électrique générée par des produits pétroliers dans les camps déployés à partir de la référence de 3 kilowatts par personne 	COIC

Objectifs	Cibles	Mesures de rendement	BPR
Opérations durables	10. Réduire le passif de sites contaminés du MDN en moyenne de 7 % par année d'ici 2020	<ul style="list-style-type: none"> % de réduction du passif de sites contaminés comparativement au passif de la fin de l'année précédente 	SMA(IE)
	11. Évaluer le risque environnemental de tous les champs de tir pour armes légères d'ici le 31 mars 2019 et recommander des options de configuration moderne des champs de tir et des secteurs d'entraînement ainsi que l'utilisation durable de ceux-ci	<ul style="list-style-type: none"> % des champs de tir pour armes légères évalués et classés selon leur risque environnemental 	SMA(IE)
	12. Approuver les plans de travail sur les espèces en péril dans toutes les bases et escadres d'ici le 31 mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> % d'approbation des plans de travail sur les espèces en péril 	SMA(IE)
	13. Mettre en œuvre des systèmes modernes de gestion des halocarbures et de repérage de déversements d'ici le 31 mars 2018	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des systèmes de gestion des halocarbures et de repérage des déversements 	SMA(IE)
Achats écologiques	14. Aligner la politique ministérielle sur les achats écologiques conformément à la Politique d'achats écologiques du gouvernement dans les 12 mois suivant sa publication par le Conseil du Trésor	<ul style="list-style-type: none"> La politique ministérielle sur les achats écologiques applicable est conforme à l'orientation du gouvernement du Canada 	SMA(MAT)
	15. Intégrer des considérations relatives aux achats écologiques dans 90 % des instruments d'approvisionnement des biens immobiliers d'ici le 31 mars 2019, le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> % des instruments d'approvisionnement des biens immobiliers comprenant des considérations sur les achats écologiques 	SMA(IE)
	16. Atteindre 100 % de conformité avec la Directive du Cabinet sur les évaluations environnementales stratégiques pour toutes les propositions ministérielles pertinentes	<ul style="list-style-type: none"> % des propositions pertinentes pour lesquelles le processus d'évaluation environnementale stratégique est complété 	SMA(IE)
Biens immobiliers durables	17. Intégrer des principes de durabilité dans tous les plans d'aménagement immobilier d'ici le 31 mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> % des plans d'aménagement immobilier comprenant des principes de durabilité 	SMA(IE)
	18. Réaliser des analyses de la vulnérabilité des sources d'eau dans tous les sites où le MDN fournit sa propre eau potable d'ici le 31 mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> % des sites avec une analyse de la vulnérabilité des sources d'eau complétée 	SMA(IE)

Note : BPR : Bureau de première responsabilité, COIC : Commandement des opérations interarmées du Canada, EMIS : État-major interarmées stratégique, MDN : ministère de la Défense nationale, SMA(IE) : Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement), SMA(Mat) : Sous-ministre adjoint (Matériels).

